



COMMUNIQUE DE PRESSE COMMUN

Les Conseils communaux de La Côte-aux-Fées, de Val-de-Travers et des Verrières soutiennent le contre-projet éolien des autorités cantonales soumis à votation le 18 mai et refusent l'initiative « Avenir des Crêtes : au peuple de décider ! ».

Une étape décisive vers l'autonomie énergétique de la région

Dans le cadre des actions qu'elle mène pour son développement, la région du Val-de-Travers propose des solutions aux défis énergétiques qui l'attendent.

Au-delà des économies d'énergie mises en œuvre quotidiennement, rappelons que nous valorisons déjà :

- l'eau de l'Areuse, utilisée depuis des décennies
- le soleil via les installations thermiques et photovoltaïque
- le bois de nos forêts pour alimenter les chauffages à distance
- les déchets organiques transformés en chauffage et en électricité

Le vent nous permettra d'élargir encore notre recours aux énergies renouvelables. Le parc éolien de la Montagne de Buttes produira plus d'électricité que n'en consomme le Val-de-Travers.

L'intérêt public qui préside à la construction de ce projet éolien s'intègre parfaitement dans le cadre défini par le contre-projet des autorités neuchâteloises. L'acceptation de ce contre-projet permettra le développement énergétique progressif voulu par les trois exécutifs communaux.

Le Val-de-Travers veut prendre son avenir en main et faire lui-même les choix qui le concerne. Avec le dynamisme qui le caractérise, il pilote le projet de parc éolien de la Montagne de Buttes élaboré dans le respect de l'environnement et de l'humain. La volonté des trois communes d'avancer dans une voie responsable les rassemble et c'est ensemble qu'elles travaillent en pensant à demain.

La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers et Les Verrières ont plus que jamais besoin du soutien de toute la population pour mener à bien ce projet d'envergure. La région doit dire oui au contre-projet des autorités cantonales et rejeter l'initiative.

LES TROIS CONSEILS COMMUNAUX

Pour de plus amples renseignements :

- Laurent Piaget, Président de la commune de la Côte-aux-Fées, ☎ 032 865 12 39 📞 079 704 97 04
- Christian Mermet, Président de la commune de Val-de-Travers, ☎ 032 886 43 98 📞 079 326 43 86
- Jean-Bernard Wieland, Président de la commune des Verrières, ☎ 032 866 16 28 📞 079 614 35 47

La Côte-aux-Fées, Val-de-Travers et Les Verrières, le 16 avril 2014